



VILLE DE NOUMEA

VL/AK//LT-CCAS-DE-00023
PO 308

DELIBERATION N° 2016/27

**AUTORISANT LA PRESIDENTE DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
A SIGNER UNE CONVENTION DE PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nouméa, réuni en sa séance du 15 novembre 2016,

Vu la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

Vu la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie, publiée au journal officiel de la Nouvelle-Calédonie le 24 mars 1999,

VU la délibération du conseil municipal n° 2011/696 du 22 juin 2011 modifiant la délibération du conseil municipal n° 91/160 du 9 octobre 1991 portant création du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nouméa,

VU la note explicative de synthèse au Conseil d'Administration Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nouméa du n° 2016/25 du 15 novembre 2016,

DECIDE :**ARTICLE 1^{er} /**

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Nouméa est autorisée à signer, pour l'année 2017, la convention de partenariat ci-annexée avec le Président de l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de 2 mois à compter de sa notification.

ARTICLE 3 /

La Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Nouméa est chargée de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Monsieur le Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et notifiée à l'Université de la Nouvelle-Calédonie.

15 NOV. 2016
DELIBERE EN SEANCE, LE
POUR EXTRAIT CONFORME
NOUMEA, LE 15 NOV 2016
Pour la Présidente et par Délégation,
LA PRESIDENTE Vice-Présidente


Chantal BOU


DESTINATAIRES :

UNC

1

Sub. Adm. Sud

1

CCAS

2

UNC

1

Centre Communal d'Action Sociale - 20 rue Gallieni - BP X3 - 98852 NOUMEA CEDEX
Tél. : (687) 27.07.86 - Fax. : (687) 27.07.72 - E-Mail : marie.ccas@ville-noumea.nc